

1

Objectifs du Réseau FUTURE

Rapport

2

Fonctionnement du Réseau FUTURE

3

Team politique FUTURE

annuel

4

Bilan qualitatif:
trois réussites pour le Domaine FRI

2016

5

Bilan quantitatif:
l'activité du Réseau FUTURE
en chiffres

future

science & politique



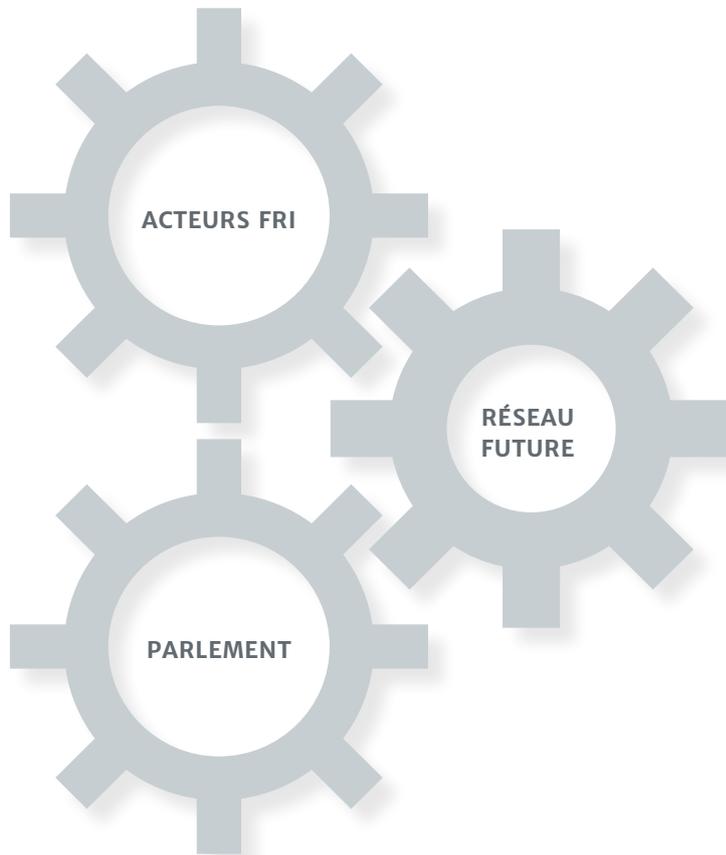
Series: 5
Modality: CT
Joseph Priestley Foto Finish
2014-09-13

ATION

Objectifs du Réseau FUTURE

Depuis sa fondation en 2001, le Réseau FUTURE entretient un dialogue constant entre les hautes écoles et les institutions de recherche suisses et les acteurs de la politique fédérale (Conseil fédéral, Parlement, Administration fédérale et autres organes politiques de la formation et de la recherche). L'objectif principal du Réseau FUTURE est que la formation, la recherche et l'innovation (FRI) restent des priorités nationales, tant sur le plan financier que légal. Les activités du Réseau FUTURE visent donc à obtenir une politique d'investissement stable et durable pour le Domaine FRI, ainsi que des conditions cadres permettant de préserver le niveau d'excellence des hautes écoles et des institutions de recherche suisses.

Fonctionnement du Réseau FUTURE



Le Réseau FUTURE se trouve à l'interface entre la politique et le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (Domaine FRI).

- Le Réseau FUTURE est soutenu par des partenaires académiques, qui représentent les hautes écoles et les institutions de recherche suisses – swissuniversities, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et les Académies suisses des sciences. Le Conseil des EPF, lui, était membre invité depuis 2015; il a rejoint les organisations partenaires ordinaires du Réseau FUTURE en 2017. Ensemble, ils constituent le comité qui définit les positions communes du Réseau FUTURE.
- Le Réseau FUTURE se compose en outre d'un Team politique, composé d'environ 40 parlementaires, issus de tous les partis et de toutes les régions de la Suisse. Ces conseillères et conseillers nationaux et aux Etats s'engagent dans les commissions parlementaires importantes pour le Domaine FRI. Sous la Coupole, le Team politique FUTURE donne les impulsions aux actions politiques liées au Domaine FRI.

Petra Studer coordonne le Réseau FUTURE, à l'interface entre le comité et le Team politique. Les tâches du secrétariat du Réseau FUTURE sont assumées par l'agence VIRTÛ Public Affairs AG – qui réunit Xavier Pilloud, Matthias Meier et Natacha Owen.

3

Team politique FUTURE

Présidé par le conseiller national Christian Wasserfallen (PLR, BE) depuis juin 2015, le Team politique FUTURE se compose actuellement des 40 parlementaires suivants:

Bureau du Team politique

Nom, prénom	Parti	CSEC	CER	CdF	CTT	CAJ	CdG	CIP	CPE	CSSS	CEATE	CPS
Wasserfallen Christian, Cn	PLR											
Frehner Sebastian, Cn	UDC											
Fricker Jonas, Cn	Verts											
Maire Jacques-André, Cn	PS											
Quadranti Rosmarie, Cn	PBD											
Riklin Kathy, Cn	PDC											
Weibel Thomas, Cn	PVL											
Bischofberger Ivo, CE	PDC											
Fetz Anita, CE	PS											
Noser Ruedi, CE	PLR											

Conseil national

Nom, prénom	Parti	CSEC	CER	CdF	CTT	CAJ	CdG	CIP	CPE	CSSS	CEATE	CPS
Aebischer Matthias	PS											
Amaudruz Céline	UDC											
Bulliard-Marbach Christine	PDC											
Carobbio Guscetti Marina	PS											
Cassis Ignazio	PLR											
De Buman Dominique	PDC											
Derder Fathi	PLR											
Feller Olivier	PLR											
Galladé Chantal	PS											
Glättli Balthasar	Verts											
Gmür-Schönenberger Andrea	PDC											
Graf Maya	Verts											

Suite en page 5

CSEC: Commission de la science, de l'éducation et de la culture
 CER: Commission de l'économie et des redevances
 CdF: Commission des finances
 CTT: Commission des transports et des télécommunications
 CAJ: Commission des affaires juridiques
 CdG: Commission de gestion
 CIP: Commission des institutions politiques
 CPE: Commission de politique extérieure
 CSSS: Commission de la sécurité sociale et de la santé publique
 CEATE: Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie
 CPS: Commission de la politique de sécurité

Aucun membre du Team politique FUTURE ne l'a quitté en 2016, et la composition du bureau est restée inchangée. Du côté des admissions, les conseillères nationales Andrea Gmür-Schönenberger (PDC, LU) et Martina Munz (PS, SH), ainsi que le conseiller aux Etats Beat Vonlanthen (PDC, FR) ont rejoint le Team politique au cours de l'année de référence. Cette stabilité a permis au Réseau FUTURE d'entretenir des contacts réguliers et des relations de confiance avec son Team politique. Il continue par ailleurs de sensibiliser d'autres parlementaires intéressés par la politique FRI, afin de compléter le team.

Nom, prénom	Parti	CSEC	CER	CdF	CTT	CAJ	CdG	CIP	CPE	CSSS	CEATE	CPS
Hadorn Philipp	PS											
Hess Lorenz	PBD											
Kiener Nellen Margret	PS											
Marchand-Balet Géraldine	PDC											
Markwalder Christa	PLR											
Moser Tiana Angelina	PVL											
Munz Martina	PS											
Müri Felix	UDC											
Reynard Mathias	PS											
Rime Jean-François	UDC											
Rytz Regula	Verts											
Schneider-Schneiter Elisabeth	PDC											
Steiert Jean-François	PS											

Conseil des Etats

Nom, prénom	Parti	CSEC	CER	CdF	CTT	CAJ	CdG	CIP	CPE	CSSS	CEATE	CPS
Abate Fabio	PLR											
Eder Joachim	PLR											
Savary Géraldine	PS											
Seydoux-Christe Anne	PDC											
Vonlanthen Beat	PDC											

Bilan qualitatif: trois réussites pour le Domaine FRI

Le Réseau FUTURE a vécu une année dense en 2016. En effet, plusieurs décisions cruciales pour l'avenir du Domaine FRI ont été prises au Parlement au cours des douze derniers mois. Ce rapport reviendra sur les actions entreprises dans le cadre de trois thèmes politiques qui ont marqué l'année 2016.

Message FRI 2017–2020

Plus de moyens pour relever les défis à venir

Pendant la session d'automne, les Chambres fédérales ont augmenté de 395 millions de francs les moyens financiers accordés au Domaine FRI dans le cadre du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020 (Message FRI 2017–2020). Avec ces corrections, le Parlement permet aux acteurs de la formation professionnelle supérieure, aux hautes écoles et aux institutions de recherche d'être mieux équipés pour relever les défis des quatre années à venir – renforcement de la formation professionnelle supérieure, transformation de la carrière académique pour l'encouragement de la relève, accroissement des places d'études en médecine humaine, offensive sur les nouveaux domaines de recherche – sans mettre en péril la substance et l'excellence du système FRI suisse. Grâce à une coordination stratégique avec les acteurs de la formation professionnelle et les associations économiques concernées, et à une forte mobilisation au Conseil national et au Conseil des Etats, la voix des représentants du Domaine FRI a été entendue au Parlement.

En automne, les chambres se sont entendues sur une augmentation des moyens financiers au profit du Domaine FRI de 395 millions de francs au cours des quatre années à venir.

Au début de l'année 2016, en transmettant au Parlement le Message FRI 2017–2020, le Conseil fédéral a soulevé l'inquiétude de tous les acteurs FRI. Après avoir prévu une croissance annuelle des moyens financiers de 3% en 2015, il s'est résolu à proposer un taux de 2% à cause des perspectives budgétaires négatives. Ce recul important par

rapport aux prévisions initiales impliquait des renoncements substantiels du côté des institutions de la formation et de la recherche, car les réformes ambitieuses prévues dans le Domaine FRI, elles, étaient maintenues. Pendant la session d'été, aucune proposition d'augmentation ou de réduction des moyens pour la période FRI 2017–2020 n'a recueilli la majorité au Conseil national. La Chambre du peuple a notamment rejeté une proposition d'augmentation de 948 millions de francs, formulée par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), et équivalant à une croissance annuelle des moyens de 3,2% en moyenne. C'est en automne que les chambres se sont finalement entendues sur une proposition du Conseil des Etats: augmenter les moyens financiers au profit du Domaine FRI de 395 millions de francs au cours des quatre années à venir – ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 2,5%. Ce supplément inclut 160 millions de francs pour le Domaine des EPF, 100 millions pour la formation professionnelle, 55 millions pour les universités, 40 millions pour les hautes écoles spécialisées et 40 millions pour les centres de compétences technologiques. Le Message FRI 2017–2020 a été adopté au vote final de la session d'hiver.



Corriger le décalage entre les objectifs fixés et les moyens prévus

Tout au long de ce processus parlementaire, le Réseau FUTURE s'est engagé pour transmettre aux parlementaires les préoccupations des acteurs FRI et les soutenir dans la formulation de corrections du Message FRI 2017–2020. Il a en particulier:

- entretenu des contacts réguliers avec les membres du Team politique FUTURE et d'autres conseillères et conseillers nationaux et aux Etats, et assumé des actions de sensibilisation sous la Coupole au cours des différentes sessions parlementaires (printemps, été et automne).



Fin mai 2016, environ 40 parlementaires ont pris part à un événement du Réseau FUTURE. Le président de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), le conseiller national Felix Müri, a accueilli la relève scientifique au Palais fédéral.

- rédigé, en février, une prise de position commune de ses partenaires académiques, ainsi qu'un document de base, en mars, présentant et justifiant les corrections du Message FRI 2017-2020 proposées par les hautes écoles et les institutions de recherche.
- organisé, le 16 mars et le 30 mai 2016, deux événements au Palais fédéral:

Le premier a donné l'occasion aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats d'échanger avec des représentants de la formation et de la recherche à propos des corrections nécessaires dans le Message FRI 2017-2020. Ces représentants étaient Maurice Campagna (Académies suisses des sciences), Gabriele Gendotti (FNS), Michael O. Hengartner (swissuniversities), Daniel Höchli (FNS) et Fritz Schiesser (Conseil des EPF). Vingt parlementaires ont saisi cette occasion de s'informer.

Le deuxième était intitulé «La relève scientifique en visite au Palais fédéral». A l'occasion de cette soirée avec apéritif dînatoire, cinq jeunes scientifiques et deux groupes de recherche prometteurs ont présenté leurs projets de recherche aux parlementaires, dans la Galerie des Alpes. Il s'agissait de Sereina Riniker (EPFZ), Jacques Fellay (EPFL), David Sander (UNIGE), Ralf Schumacher (FHNW), l'équipe du projet VariLeg (EPFZ), CAScination (start-up de l'UNIBE) et Caroline Rossier (médaille d'or des Olympiades suisses de physique 2016). En plus des présidences des organisations partenaires du Réseau FUTURE, de nombreux représentants du Domaine FRI étaient présents. Quarante parlementaires ont pris part à cet événement.
- organisé, le 23 mars 2016, une conférence de presse lors de laquelle Maurice Campagna (Académies suisses des sciences), Katharina Fromm (FNS), Michael O. Hengartner (swissuniversities) et Luciana Vaccaro (HES-SO) ont expliqué au grand public les augmentations financières nécessaires dans le Domaine FRI. Le Réseau FUTURE s'est occupé de la rédaction de l'invitation, d'un communiqué de presse et d'une règle de parole, de la modération de la conférence de presse, ainsi que de la gestion des inscriptions et du monitoring des retombées médiatiques. Le Réseau FUTURE a recensé 22 articles de presse, 5 articles en ligne et 2 séquences radio après la conférence.
- préparé, en mai, un argumentaire et un modèle de lettre destinés aux rectorats et présidences des hautes écoles, pour les encourager à rendre les parlementaires attentifs aux augmentations financières nécessaires dans leur domaine.
- formulé, avec les associations économiques et un partenaire social, une position commune largement soutenue qui expliquait au Parlement fédéral les augmentations financières nécessaires dans le cadre du Message FRI 2017-2020 et qui les justifiait.
- préparé, pour la session d'automne, un argumentaire adressé aux membres de la CSEC-E et de la CdF-E. Ce document proposait et justifiait des augmentations ciblées et modérées du Message FRI 2017-2020. Il invitait également les commissions à réduire le volume des économies prévues dans le programme de stabilisation des finances 2017-2019.
- rédigé, coordonné et distribué aux parlementaires des lettres communes au nom de représentants de l'économie, de partenaires sociaux et des organisations partenaires du Réseau FUTURE, visant à encourager les Chambres fédérales à soutenir les propositions faites par la CSEC-E: corriger de façon ciblée le Message FRI 2017-2020 et adapter en conséquence le programme de stabilisation 2017-2019.

Programme de stabilisation 2017-2019

Des décisions en conformité avec le Message FRI 2017-2020

En fin d'année, le Conseil national et le Conseil des Etats ont diminué l'ampleur des mesures d'économies prévues dans le Domaine FRI dans le cadre du programme de stabilisation des finances 2017-2019. Le Parlement a réduit la contribution aux économies des hautes écoles et des institutions de recherche à 196 millions de francs pour les trois années à venir. Ce volume d'économies, nettement inférieur aux 485 millions de francs prévus par le Conseil fédéral, s'accorde avec les augmentations des moyens financiers décidées par le Parlement dans le cadre du Message FRI 2017-2020.

Le montant des économies dans le Domaine FRI a été réduit de 485 à 196 millions de francs.

Les Chambres fédérales ont également confirmé leurs décisions de financement dans le budget 2017 de la Confédération, en approuvant des augmentations à hauteur de 74 millions de francs pour le Domaine FRI – 40 millions de francs pour le Domaine des EPF, 14 millions pour les universités, 10 millions pour les hautes écoles spécialisées et 10 millions pour les centres de compétences technologiques. Ces adaptations, dont la cohérence offre une sécurité de planification aux institutions du Domaine FRI, représentent un dénouement positif pour le Réseau FUTURE.

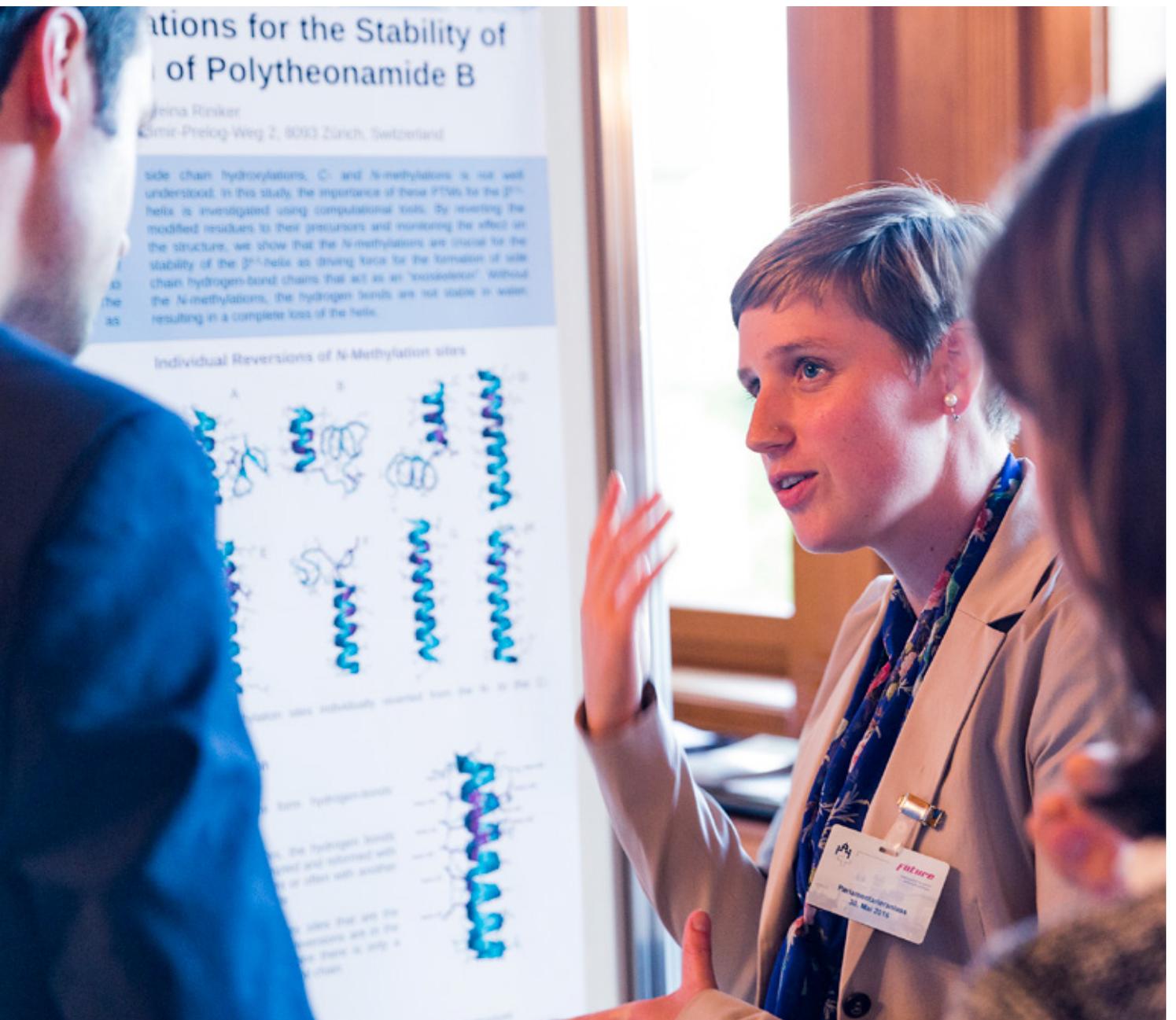


Assurer une cohérence entre les décisions

Dans ses communications, le Réseau FUTURE a souligné de façon récurrente la nécessité de reconsidérer le montant des économies prévues dans le Domaine FRI dans le cadre du programme de stabilisation 2017-2019. Il a en outre:

- entretenu des contacts hebdomadaires avec les membres du Team politique FUTURE et d'autres parlementaires.
- rédigé, en janvier, une prise de position des hautes écoles et des institutions de recherche, dans laquelle elles réagissent au projet de programme de stabilisation mis en consultation par le Conseil fédéral. Ce dernier prévoyait initialement des coupes à hauteur de 555 millions de francs dans le Domaine FRI, ce qui aurait contraint les institutions du domaine à renoncer à des aspects cruciaux de leurs planifications.
- rédigé, en octobre, une fact-sheet à l'attention des membres de la commission des finances (CdF), qui préconisait une cohérence entre les décisions prises par l'Assemblée fédérale dans le cadre du Message FRI 2017-2020, du budget 2017 et du programme de stabilisation 2017-2019.

Tout comme quatre autres jeunes scientifiques et deux groupes de recherche prometteurs, Sereina Riniker (EPFZ) a présenté son projet de recherche aux parlementaires, dans la Galerie des Alpes.



Horizon 2020

La Suisse à nouveau associée dès 2017

En décembre de l'année de référence, la Commission européenne a annoncé que la Suisse pouvait à nouveau participer de plein droit à l'ensemble du programme cadre de recherche européen Horizon 2020 dès le 1^{er} janvier 2017. Temporairement associée à certaines parties du programme cadre européen, la Suisse a satisfait dans les délais toutes les conditions requises pour sa réintégration.

Après trois ans d'incertitude, la pleine association de la Suisse à Horizon 2020 est un soulagement.

En effet, pendant la session d'hiver, les Chambres fédérales se sont entendues sur une solution de mise en œuvre de l'article constitutionnel 121a sur l'immigration, dite de la préférence indigène, qui est compatible avec l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne. Elles ont ainsi ouvert la voie au Conseil fédéral qui, le 16 décembre 2016, a ratifié le protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. Ratifier le protocole avant le 9 février 2017 était la condition préalable à une pleine association de la Suisse à Horizon 2020 dès 2017.

Après trois ans d'incertitude, l'annonce de la réintégration pleine et entière de la Suisse à Horizon 2020 a été un moment fort de l'année 2016 pour les acteurs du Domaine FRI. Il s'agit également d'un aboutissement pour le Réseau FUTURE qui, depuis la votation populaire sur l'initiative «Contre l'immigration de masse» en février 2014 et la relégation de la Suisse au statut d'Etat tiers vis-à-vis d'Horizon 2020, s'est investi pour que les hautes écoles et les institutions de recherche suisses ne soient pas exclues du plus grand programme de financement de la recherche et de l'innovation au monde.



Rester dans la Champions League de la recherche

Depuis 2014, le Réseau FUTURE a utilisé tous ses canaux de communication pour sensibiliser ses interlocuteurs à l'importance de la pleine participation de la Suisse à Horizon 2020. En 2016, il a notamment:

- entretenu des contacts réguliers avec différentes parties-prenantes du dossier en Suisse et à Bruxelles.
- rédigé, en mars, une fact-sheet expliquant le concept d'Horizon 2020, les répercussions du statut d'Etat tiers et de l'association partielle sur la place scientifique suisse, et soulignant la nécessité de ratifier le protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie.
- accompagné, d'avril à juin, le dossier de l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie au Parlement fédéral, en collaboration avec economiesuisse.
- préparé, en octobre, un document stratégique destiné aux hautes écoles, détaillant les scénarios de mise en œuvre de l'article 121a Cst sur l'immigration et les actions recommandées pour chaque cas de figure.
- rédigé, en décembre, une règle de parole à l'attention des hautes écoles et des institutions de recherche. Ce document résumait l'état du processus parlementaire et proposait aux acteurs FRI des messages-clés à communiquer, ainsi qu'une sélection de nasty questions et de réponses possibles.

En parallèle, en 2016, le Réseau FUTURE a soutenu swissuniversities dans la mise en œuvre de son projet «AdValue. Les hautes écoles pour une Suisse innovante». Dans ce contexte, le Réseau FUTURE a entre autres:

- co-moderé neuf workshops d'une journée sur la communication politique, adressés aux organes de direction et aux responsables de la communication, de la mobilité et de la recherche de tous les types de hautes écoles. Ces workshops se sont déroulés à Zurich, Fribourg, Lausanne, Saint-Gall, Bâle, Berne, Neuchâtel, Lucerne et Lugano. Au total, 132 personnes y ont participé.
- co-moderé un workshop sur la communication politique et préparé, puis modéré, une table ronde dans le cadre de la manifestation ScienceComm, le congrès national de la communication scientifique.
- conseillé et soutenu swissuniversities dans la création de la brochure d'information d'AdValue, intitulée «Les accords bilatéraux renforcent la place scientifique suisse».
- conseillé et soutenu swissuniversities dans la création du blog AdValue (advalue-switzerland.ch).
- accompagné swissuniversities dans la rédaction d'articles et d'interviews.
- organisé une rencontre au Palais fédéral, le 15 décembre 2016. Environ 40 participants aux workshops sur la communication politique se sont déplacés à Berne pour suivre au plus près l'avancement des décisions politiques.

Bilan quantitatif: l'activité du Réseau FUTURE en chiffres

Publishing

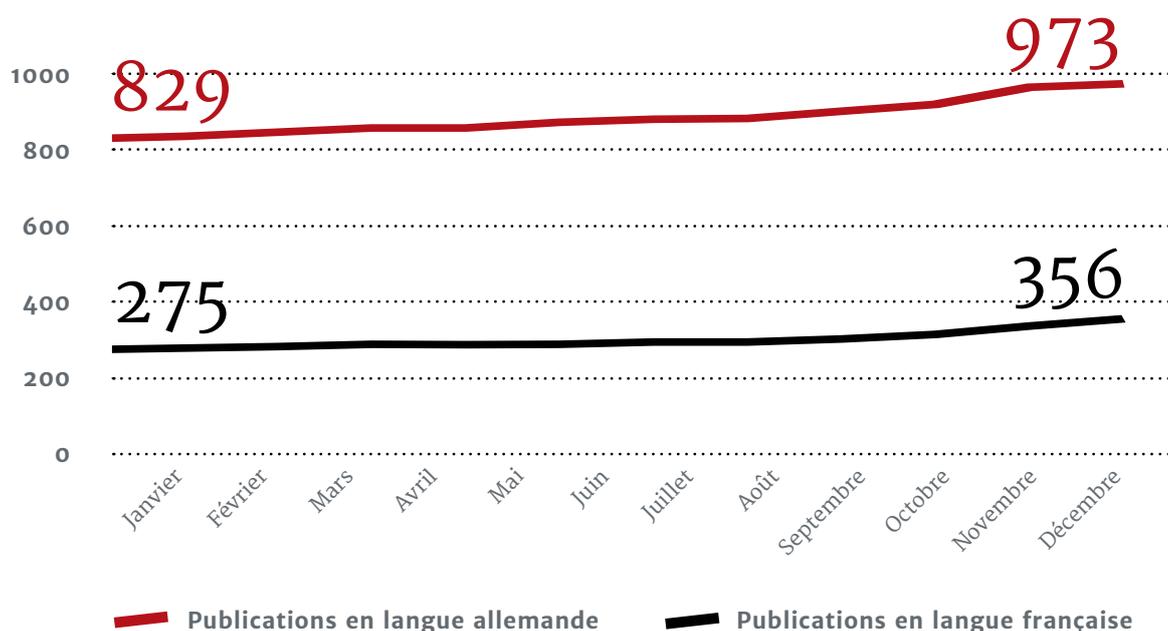
En plus des documents présentés dans le bilan qualitatif ci-dessus, en 2016, le Réseau FUTURE a rédigé et diffusé:

- 4 newsletters print, de trois à quatre pages chacune, comprenant un éditorial, des articles développés sur des thèmes d'actualité dans le Domaine FRI et des brèves.
- 10 newsmails électroniques comprenant tous une infographie, les news du mois et un agenda.
- 4 programmes de session au format électronique, présentant les dates auxquelles les objets parlementaires relatifs au Domaine FRI étaient traités par les Chambres fédérales.
- 4 comptes rendus de session au format électronique, résumant la progression des dossiers liés au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.

L'ensemble de ces publications est disponible en langue allemande et en langue française.

Au 1^{er} janvier 2017, 1'329 personnes étaient abonnées aux publications électroniques du Réseau FUTURE – 973 aux publications en langue allemande et 356 aux publications en langue française. Ces chiffres, proportionnels aux bassins linguistiques concernés, sont en augmentation régulière: le graphique ci-dessous l'illustre. Le taux d'ouverture unique des publications électroniques du Réseau FUTURE est élevé: il se monte à 46.8% en moyenne pour l'année 2016 (le taux admis comme satisfaisant est de 30%).

Evolution du nombre d'abonnés aux publications électroniques du Réseau FUTURE en 2016



Monitoring et Webpublishing

Le Réseau FUTURE procède à une veille quotidienne des actualités dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. En 2016, ces actualités ont fait l'objet de 127 news, toutes rédigées en allemand et en français par le secrétariat du réseau.

Ces actualités sont publiées en flux continu sur le site internet du Réseau FUTURE (www.reseau-future.ch). Au cours de l'année 2016, le site internet du Réseau FUTURE a été consulté plus de 8'500 fois. Sa fréquentation est comparable à celle enregistrée en 2015. En moyenne, les internautes consultent 2 à 3 pages du site internet par visite.

Les news sont également compilées dans une liste de monitoring au format Excel, actualisée tous les mois. Disponible sur le site internet du Réseau FUTURE, cette liste offre une vue d'ensemble des objets parlementaires relatifs au Domaine FRI. En 2016, le Réseau FUTURE a concentré sa veille sur les thématiques suivantes:

- Message FRI 2017-2020,
- Programme de stabilisation 2017-2019 et budget 2017,
- Article 121a de la Constitution sur l'immigration,
- Protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie,
- Programme cadre de recherche européen Horizon 2020,
- Programme européen de formation Erasmus+,
- Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) / Innosuisse,
- Révision de la loi sur les EPF,
- Loi sur les professions de la santé,
- Loi sur le génie génétique,
- Etudes de médecine,
- Formation professionnelle supérieure.

Séances

Au cours de l'année 2016, les membres du comité du Réseau FUTURE se sont réunis lors de 8 séances:

- le 14 janvier, avec la participation des présidences des organisations partenaires du Réseau FUTURE,
- le 4 février,
- le 23 février,
- le 11 mai,
- le 1^{er} juillet,
- le 19 août,
- le 5 octobre,
- le 13 décembre.

Par ailleurs, en 2016, le Réseau FUTURE a échangé avec plusieurs acteurs du Domaine FRI (Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), Fondation suisse d'études, acteurs de la formation professionnelle), ainsi qu'avec des acteurs d'autres milieux (secrétaires de partis, représentantes et représentants d'intérêts alliés au niveau des cantons, des associations et des entreprises).

De gauche à droite: Petra Studer (Réseau FUTURE), Michael O. Hengartner (swiss-universities), Luciana Vaccaro (HES-SO), Maurice Campagna (Académies suisses des sciences) et Katharina Fromm (FNS) se sont exprimés lors d'une conférence de presse en mars 2016.



Impressum

©
Réseau FUTURE 2017
Münstergasse 64/66
3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch